



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
9.06.2015

L'an deux mille quinze et le quinze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/40

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mme ANGLES, Mrs DE GUALY, KOWALCZYK, Mmes CHAILLET, THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme BABAUX procuration à Mr SOULA
Mme PESA procuration à Mme TAFELSKI
Mmes GONZALES procuration à Mme THUEL

Secrétaire : Mme TAFELSKI

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Maillet-Rigolet

**RENEGOCIATION DU
PRET N° 7065317 DE
LA BANQUE
POPULAIRE
OCCITANE**

La Banque Populaire Occitane a proposé à la ville de renégocier à la baisse le contrat de prêt référencé ci-dessus.

Les conditions d'origine du prêt étaient les suivantes :

Taux : 4,10 %
Echéance trimestrielle hors assurance : 4 831,86 €

Les conditions de la renégociation sont :

Taux : 2.95 %
Echéance trimestrielle hors assurance : 4 544,38 €
Durée de l'emprunt : inchangée

Adopté à l'unanimité

Le gain annuel est de 1 149,96 € et le gain sur toute la période est de : 12 902,33 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la proposition de la Banque Populaire Occitane comme indiqué ci-dessus.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 20 octobre 2015
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental